



**EN BREF :**

- Degrés-jours et développement.
- Maladies observées et qu'est-ce qu'on observe.
- Actions de prévention : blanc et anthracnose.
- Retour sur les nouvelles homologations de fongicides, sur les traitements herbicides et sur la protection contre le gel printanier.
- Références.

## DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1<sup>er</sup> mars au 17 mai 2011 en moyenne selon les régions et stades phénologiques

Région	Moyenne		Stade phénologique observé au champ
	1 <sup>er</sup> mars au 10 mai	1 <sup>er</sup> mars au 17 mai	
Bas-Saint-Laurent	0,38	1,68	-
Capitale-Nationale	0,65	4,49	3
Centre-du-Québec	18,92	30,51	3-5
Chaudière-Appalaches	5,63	10,36	3
Estrie	22,54	35,23	3-5
Lanaudière	8,24	15,85	-
Laurentides	14,68	27,14	5-7
Mauricie	5,02	11,64	-
Montérégie-Est	30,25	46,63	5-7
Montérégie-Ouest	33,33	47,37	5-7
Outaouais	19,51	36,03	5-6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,28	2,62	3

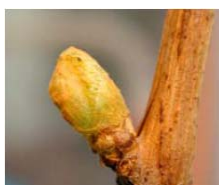
Données provenant d'Agrométéo

Une accumulation d'environ 25 à 29 degrés-jours en base 10 °C est nécessaire pour le débourrement de la vigne.

## Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



3 : Bourgeon dans le coton



5 : Pointe verte



6 : Pousse verte



7 : 1<sup>re</sup> feuille déployée

## MALADIES OBSERVÉES

Selon des observations terrain (excroissances sur les troncs), la **tumeur du collet** est facilement reconnaissable en ce début de saison sur des cépages tels que Vidal, Seyval, DeChaunac, Sabrevois et Frontenac. Cette maladie des ceps est causée par la bactérie *Agrobacterium vitis*. Certains hybrides et *vinifera* sont plus vulnérables à la bactérie qui affecte la croissance et la longévité des plants. La bactérie est disséminée d'un cep à l'autre par les opérations culturales. Les blessures résultantes du buttage et du débottage sont une porte d'entrée pour la maladie. Si vous repérez un plant malade, il est préférable de l'éliminer et de le sortir du vignoble. Comme aucun fongicide efficace contre cette maladie n'est homologué pour le champ, la prévention des blessures lors des opérations culturales est de mise.

Pour plus d'information concernant la tumeur du collet, référez-vous au bulletin d'information **No 01** du 30 avril 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01vig10.pdf>).

Des chancre d'**anthracnose** ont été observés sur du vieux bois. Les traitements préventifs sont donc importants, surtout si vous aviez des antécédents et/ou des cépages considérés très sensibles et sensibles (Vandal-Cliche, Louise Swenson, Frontenac, Maréchal Foch et Ste-Croix). Un autre moyen de diminuer la pression de la maladie est de sortir le bois de taille du vignoble et, si possible, de le brûler afin d'éliminer les chancre et les spores pouvant être présents sur le bois.

Selon le document *Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec*, plusieurs conditions favorables à la maladie sont actuellement présentes dans les régions les plus chaudes (Montérégie, Outaouais, Estrie, Centre-du-Québec et les Laurentides) : température supérieure à 2 °C, précipitations de plus de 2 mm et durée de mouillure du feuillage prolongée. L'infection ne peut avoir lieu que si le feuillage est mouillé longtemps. Par exemple, à une température de 12 °C, le feuillage doit demeurer mouillé entre 7 et 10 heures; plus la température augmentera et plus la durée de mouillure nécessaire pour qu'une infection ait lieu diminuera. Les parties sensibles des vignes (organes jeunes et en croissance) sont donc très à risque et la prévention est de mise.

Le bulletin d'information **No 03** du 20 avril 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03vig07.pdf>) fournit une description de la maladie. Celle-ci est aussi décrite dans le *Guide d'identification des principales maladies de la vigne*, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, disponible à l'adresse suivante : [http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/sci/pub/pdf/id\\_guide\\_major\\_diseases\\_grapes\\_f.pdf](http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/sci/pub/pdf/id_guide_major_diseases_grapes_f.pdf).

## QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

(Martine Côté\*)

### Anthracnose

- 20 à 25 ceps minimum.
- Cultivars très sensibles : Vandal-Cliche et DeChaunac.
- Cultivar moyennement sensible : Frontenac.



- Minuscules taches noires sur les jeunes feuilles et pétioles.
- Intervenir rapidement en cas de symptômes.
- Traiter en prévention les cultivars qui ont été infectés gravement par le champignon en 2010, lorsque les pousses ont 5 cm ou 1 à 3 feuilles déployées.
- Le champignon se développe à des températures variant de 2 à 35 °C avec un optimum entre 20 à 26 °C. L'anthracnose infecte les feuilles et les rameaux plus sévèrement quand la période de mouillure du feuillage est grande.

## Blanc

- 25 ceps minimum.
- Cultivars très sensibles : Chancelor, Chardonnay, Riesling et Geisenhein 318.
- Cultivars moyennement sensibles : Seyval, Vandal-Cliche et DeChaunac.
- Décolorations jaunes suivies de taches blanchâtre grisâtre poudreuses très fines. La décoloration jaune n'est pas toujours présente.
- Le blanc se développe par temps chaud sans pluie. La pluie inhibe la germination des spores. La température optimale de développement du blanc est de 25 °C.
- Pour le blanc, la période à risque s'étale du stade 4 à 6 feuilles jusqu'à la véraison.

## Mildiou

- 25 à 50 ceps minimum.
- Cultivars très sensibles : Chancelor, Chardonnay, Lucy Kuhlmann et Riensling.
- Cultivars moyennement sensibles : DeChaunac et Seyval.
- Décolorations jaunâtres plus ou moins circulaires. Duvet blanc éclatant, surtout à la **face inférieure** des feuilles.
- Dépister en premier les cultivars sensibles et les zones du vignoble où l'air circule moins bien, comme les bas de pente et les bords de boisé.
- Le mildiou se développe rapidement avec les périodes de pluies.
- **Intervenir rapidement en cas de symptômes.**

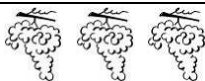
\* Source : avertissement vigne No 04 du 6 mai 2010.

Pour plus de renseignements, consultez le document *Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec* et le *Guide d'identification des principales maladies de la vigne*.

## ACTIONS DE PRÉVENTION : BLANC ET ANTHRACNOSE

Une application de polysulfure de calcium (**LIME SULPHUR**), de préférence avant le débourrement pour éviter la phytotoxicité, mais possible jusqu'à la pointe verte (stade 5), est encore possible dans certaines régions. Ce traitement préventif agira contre le blanc de la vigne et réduira également l'inoculum de l'anthracnose.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'avertissement **No 01** du 5 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01vig11.pdf>).



## NOUVELLES HOMOLOGATIONS DE FONGICIDES

Depuis la fin de 2010 et le début de 2011, plusieurs produits ([PRISTINE](#), [PRESIDIO](#), [QUINTEC](#), [VIVANDO](#), [MICROTHIOL DISPERS](#), [HUILE DE PULVÉRISATION 13E](#)) sont nouvellement homologués ou ont reçu des extensions d'homologation dans la vigne. Pour plus de détails sur ces produits, référez-vous à l'avertissement [No 01](#) du 5 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01vig11.pdf>).

## TRAITEMENTS DES MAUVAISES HERBES

Pour les vignobles établis (2 ans et plus) et non buttés, les produits pouvant être utilisés à ce moment-ci et plus tard en saison sont : le [GRAMOXONE](#), [l'IGNITE](#), le [VENTURE](#) et des formulations à base de glyphosate et de simazine.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'avertissement [No 01](#) du 5 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01vig11.pdf>).

## PROTECTION CONTRE LE GEL

Malgré les belles prévisions à long terme de MétéoMédia et que la pleine lune de mai soit passée, les risques de gel sont encore présents. Pour des détails sur les types de gel et les méthodes directes et indirectes de protection contre le gel, vous pouvez consulter l'avertissement [No 01](#) du 5 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01vig11.pdf>).

## DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE Pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2  
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – vigne – 18 mai 2011*

